

Image not found or type unknown



Droit de reproduction sur les vêtements

Par **Nathcasa44kollab**, le **26/02/2018** à **18:04**

Bonjour,

Je récupère des vêtements d'occasions et je les embellis.

Broderie, peinture, perle... il m'arrive parfois de représenter des héros de dessins animés sur ces vêtements. Chaque modèle est unique et est revendu par la suite. Est ce que j'encours des risques?